

La G@zette finistérienne de l'UNC



Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°82 - Décembre 2023



L'UNC du Finistère adresse ses plus sincères condoléances à la famille, aux amis de :

- **du quartier-maître de première classe Clément Elard**, fusilier marin, décédé en service en Polynésie française. Il avait 26 ans. Une cérémonie militaire s'est déroulée à Sibiril, d'où il était originaire, le 21 novembre 2023 en présence du chef d'État-major de la Marine, de ses proches, et de 150 soldats, notamment des compagnies de fusiliers marins Bernier de Lanvéoc et Amyot d'Inville de Brest. Une cérémonie religieuse s'est ensuite tenue dans l'église.



- **du capitaine Mathieu Gayot**, du 4ème régiment d'hélicoptères des forces spéciales, décédé lors d'un exercice dans le cadre de la préparation opérationnelle de son unité, le 11 novembre 2023. Il avait 30 ans.



- **de la policière Nathalie Pigeaud**, brigadier-chef au Commissariat de Mâcon, en Saône-et-Loire, décédée en service le 21 novembre 2023, à la suite d'un accident de la route alors qu'elle revenait de garde. Elle était âgée de 46 ans.



- **du Sergent Anthony Rambaud et du Caporal-chef Benjamin Vincent**, Sapeurs-pompiers volontaires au Centre de Neulise, dans la Loire, décédés dans un accident de la route, le 26 novembre 2023. Cousins, ils étaient âgés de 35 et 37 ans.



**Nous n'oublierons pas les victimes d'agressions perpétrées
en France et de par le monde.**

Comme toujours, l'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, les gendarmes, les pompiers, les personnels des différents ministères, les élus, victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures

Cérémonie du 5 décembre 2023



La Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie se déroulera le Mardi 5 décembre 2023 au Mémorial AFN du Finistère à Pleyben, à 10h00.

Un vin d'honneur sera servi dans la salle Arvest.

Comme chaque année, l'UNC du Finistère doit être représentée par un maximum d'adhérents et de drapeaux.

La Voix du Combattant



Concernant la **publication d'images mettant en scène des enfants dans "La Voix du Combattant"**, nous vous rappelons qu'il est **obligatoire de transmettre une autorisation de droit à l'image** (autorisation parentale ou de l'établissement scolaire ou de la mairie pour les enfants du CMJ). Sans ce document, les articles et photos ne seront pas transmis à la rédaction du journal national. Nous vous remercions de votre compréhension.

Imprimés

Les imprimés suivants sont à disposition des responsables d'UNC locales sur le site du groupe départemental "www.unc29.fr", rubrique "Infos 29 - Documents à télécharger" :

- * Demandes de décorations internes
- * Document à insérer dans le Livret de famille
- * Diplômes de Soldat de France et de Reconnaissance UNC
- * Demande d'adhésion - Flyer UNC29
- * Demande de carte du combattant
- * Demande d'allocation de reconnaissance du combattant
- * Demande de carte de ressortissante de l'ONaCVG (*carte de veuve d'ancien combattant*)
- * Demande d'aide financière auprès de l'ONaCVG



N'hésitez pas à les télécharger !

La G@zette

Notre petite G@zette existe depuis 2016. Pour la faire évoluer et la rendre plus "récréative", nous vous invitons à nous faire parvenir, par voie postale ou mail, histoires, récits, photos, recettes de cuisine, conseils pratiques...

Attention, vos écrits ne doivent pas dépasser les 450 mots.

Par avance, nous vous en remercions et surtout **n'oubliez pas :**

Diffuser la G@zette autour de vous !!

Les cérémonies du 11 novembre 2023



Cérémonie départementale commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 à Quimper

En présence des associations d'anciens combattants et de leurs 15 porte-drapeaux, des cadets de la gendarmerie, de la garde de l'École militaire de la flotte de Lanvéoc-Poulmic, des sections de la promotion 2023 de l'école navale de Lanvéoc-Poulmic, d'une délégation de la préparation militaire de la marine de Quimper, l'assistance accueillait nombre de jeunes issus des établissements scolaires quimpérois. Une présence active qui s'est exercée dans les prises de parole, les dépôts de gerbe, le chant.



Ainsi, des élèves des lycées Brizeux et Cornouaille de Quimper ont lu les messages du Souvenir Français, de l'Union Départementale des associations de combattants et victimes de guerre ainsi que de l'Union française d'associations d'anciens combattants (UDAC/UFAC), « Dans un contexte où la guerre est de retour », a signifié une lycéenne lors d'une lecture, en faisant référence aux guerres actuelles en Ukraine et à Gaza. « Le 11-Novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour notre Nation. Ne doutons pas de notre capacité à nous relever », a de son côté spécifié le préfet du Finistère.

Portées par des élèves du collège Tour d'Auvergne, du lycée Sainte Thérèse et deux cadets de la gendarmerie, neuf gerbes ont été déposées devant le monument aux morts par le préfet, le préfet maritime, la maire de Quimper, la députée du Finistère et les représentants des différentes associations.

S'en est suivie une vibrante Marseillaise, interprétée par des élèves des écoles Edmond Michelet et Léon Blum, sous la direction de Bernard Kalonn adjoint à la culture et chef de chœur.



Au cours de la cérémonie, neuf décorations ont été remises par le préfet et le vice-amiral. Quatre militaires ont été faits Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur ; un autre s'est vu décerner la médaille militaire. Deux ont été promus officiers de l'Ordre national du Mérite et deux autres nommés chevaliers de l'Ordre national du Mérite.

Les autorités civiles et militaires ont salué et remercié les porte-drapeaux ainsi que les élèves des écoles pour leur participation active à cette poignante cérémonie commémorative.

Ce fut une fort belle cérémonie comme toujours bien dirigée par le maître de cérémonie Alain Le Clec'h.

L'UNC du pays de Quimper était représentée par Xavier Guilhou, Rémy Fabre, Yves Guichaoua, Alain Le Garff, André Saliou et le porte-drapeau Michel Vermasse.



UNC du Grand-Brest



Monsieur Jean-Philippe Setbon sous-préfet de Brest, a présidé la cérémonie commémorative du jour anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 pour commémorer la victoire et la paix et rendre hommage aux morts de toutes les guerres, le samedi 11 novembre 2023 esplanade du Général Leclerc à Brest, en présence des autorités militaires et civiles dont Monsieur Jean-Charles Larssonneur Député de Brest et de Monsieur François Cuillandre Maire de Brest.

On pouvait remarquer la présence d'une forte délégation de militaires de tous grades et toutes armes, cette présence était l'occasion d'une rencontre entre les citoyens et l'armée.

La lecture des messages des associations patriotiques a été faite par les élèves du Lycée Naval de Brest, ces messages rappelaient l'actualité et les conflits actuels en Europe et Proche-Orient.

Avant le dépôt de gerbes, Monsieur le Sous-préfet a lu le message officiel du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la Mémoire. À l'issue de la cérémonie, la municipalité a convié les participants à une réception au « Salon Richelieu » de la mairie. À l'issue de la prise de parole de Monsieur le maire, Marc Thyssen président de l'UNC du Grand-Brest a remis à Olivier Beneyton la médaille du Mérite UNC Vermeil.



Bourg-Blanc Coat-Méal

La cérémonie de l'armistice de la guerre 14/18 s'est déroulée ce samedi 11 novembre à Bourg Blanc. Elle a débuté sur le parvis de la mairie par la levée des couleurs avant que le cortège des participants accompagné des enfants et des maires de Coat Méal et de Bourg Blanc ne se rende au monument aux morts.



UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon

Ce samedi 11 novembre, l'heure était à l'hommage et au recueillement sur l'esplanade des Anciens Combattants à Guipavas pour saluer la mémoire des victimes de la première guerre mondiale et de tous ceux qui sont Morts pour la France.

La commémoration de l'Armistice de 1918 s'est déroulée en présence de nombreux guipavasiens, élus, autorités militaires et représentants des associations patriotiques, familles et enfants dont le conseil municipal des jeunes qui a lu la lettre d'un poilu à sa famille. Après citation des noms de nos soldats Morts en Irak en août 2023 dans le cadre d'opérations de lutte contre le terrorisme, Nicolas Mazier, Nicolas Latourte et Baptiste Gauchot, les gerbes sont déposées au pied du monument au Morts et la Marseillaise lancée par la musique des Gars du Rheun est reprise en chœur par l'assistance.



Ce 11 novembre 2023 est aussi l'occasion de fêter les 100 ans de la Flamme du souvenir, «symbole de l'éternité», allumée pour la première fois par André Maginot, Ministre de la Guerre le 11 novembre 1923 devant la tombe du soldat inconnu.

Enfin, au cours de cette cérémonie, Maurice Uguen s'est vu remettre la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie.



Ce même samedi 11 novembre, de nombreux habitants du Relecq-Kerhuon, dont de nombreux enfants, étaient présents à la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Ces enfants, scolarisés à l'école Jules-Ferry ou membres du conseil municipal des jeunes de la ville, ont lu des correspondances de soldats avec leur famille. Puis, après les prises de paroles officielles, des médailles ont été remises à Maurice Ronvel et Édouard Rolland : la médaille nationale, échelon bronze, de la Défense avec agrafe « Essais nucléaires-défense ».



UNC de Kernouës

En ce samedi 11 novembre, la municipalité et l'UNC de Kernouës ont commémoré l'armistice de 1918 et rendu hommage aux morts pour la France lors des conflits anciens et actuels.

À l'issue de la cérémonie, l'assemblée s'est déplacée en cortège au son des binious vers la salle du conseil de la mairie pour une remise de décoration.

Jean Janes, vice-président de l'association a été décoré de la médaille du Djébel échelon argent. Un grand moment d'émotion pour cet ancien combattant d'Indochine.



UNC de Guissény

À Guissény, le 105^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 a revêtu une solennité particulière.

La cérémonie du 11 novembre a marqué le centenaire de la flamme allumée par André Maginot sous l'arc de triomphe. Flamme qui ne s'est plus éteinte depuis. Le maire Raphaël Rapin a rappelé ce fait en lisant le discours de Sébastien Lecornu, ministre des armées. Un hommage a été rendu aux morts Guisséniens du conflit de 1914 – 1918. Ce sont les jeunes du conseil municipal (CMJ) qui ont procédé à l'appel des 4 noms des disparus en 1919 et 1920, lors de ce conflit, suivi du dépôt de gerbe au pied du monument aux morts déposé par deux enfants du CMJ accompagnés par Mr Le maire Raphaël Rapin et le président de l'UNC locale Noël Guen. Antoine Le Gall a reçu la Croix du combattant et le Titre de Reconnaissance de la Nation pour les missions d'assistance extérieure qu'il a effectué au Tchad en 1989, dans le cadre de l'opération Épervier. Noël Guen, a conclu en remerciant les membres du conseil municipal jeune et enfants qui se sont impliqués dans le cérémonial ; « Je vous encourage à revenir à nos autres commémorations, car bientôt ce seront vous, les jeunes, qui aurez ce devoir de mémoire à transmettre ».

Un vin d'honneur a été offert par la municipalité et l'UNC de Guissény à la maison communale.



Antoine Le Gall (au centre) entouré du maire, des CMJ, et des combattants UNC de Guissény.

UNC de Kerlouan

La cérémonie de commémoration des morts de toutes les guerres s'est déroulée devant le monument aux morts en présence d'un nombreux public. Elle était présidée par Christian Colliou, maire, accompagné d'élus, de différentes personnalités de la commune, des membres des associations patriotiques ainsi que des enfants des 2 écoles communales. Un détachement de 44 marins du patrouilleur de haute mer, PM L'Her, sous le commandement du capitaine de corvette Ludovic Foernbacher, ainsi qu'un autre détachement de 3 marins de l'antenne marine de Lanvéoc participaient à la cérémonie.

Les 5 porte-drapeaux des associations patriotiques étaient alignés de part et d'autre du monument aux morts. Après le dépôt de la flamme du souvenir par les enfants des écoles, la cérémonie s'est poursuivie par la remise de la médaille de la défense nationale, échelon bronze, avec agrafe « Mururoa » à Jean Pierre Aballéa par le commandant du PM L'Her.

Après la lecture de différents textes et celle de la liste des décédés des différents conflits, il a été procédé à un dépôt de 3 gerbes suivi de la minute de recueillement, de la sonnerie Aux Morts et de la Marseillaise. Les autorités présentes ont ensuite été invitées à saluer les porte-drapeaux.

A l'issue de la cérémonie tous les participants à la cérémonie se sont retrouvés à la salle « Etienne Guilmoto » pour un vin d'honneur offert par la municipalité.



UNC de Landéda

Les cérémonies commémoratives du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Guerre 1914/1918 se sont déroulées le samedi 11 novembre 2023 à Landéda en présence des représentants des municipalités et des adhérents de l'Union Nationale des Combattants de Lannilis et de Tréglonou.

Un office religieux préparé par l'équipe paroissiale de Lannilis célébré par le père Jean Nielly a été suivi d'un hommage aux disparus de tous les conflits auxquels la France a participé devant le monument aux morts.

Le cérémonial traditionnel était composé des allocutions de Philippe Roué, président local de l'UNC et de David Kerlan, maire de Landéda, de la lecture des « Morts pour la France » inscrits sur le monument aux morts rénové le 8 mai 2019 et comportant 147 inscriptions, du dépôt d'une gerbe par le premier édile, de la sonnerie aux morts, de l'hymne national et du salut des porte-drapeaux par les maires des trois communes et des deux présidents de l'Union Nationale des Combattants.

Au niveau de la chancellerie, Claude Deschenes, secrétaire de l'association a remis l'insigne de porte-drapeau pour ses vingt ans de loyaux et bons services et sa présence régulière lors de l'ensemble des cérémonies commémoratives annuelles à Paul Menez.

On notera la présence de deux sonneurs (bombarde et cornemuse) qui ont animé la cérémonie, d'une délégation d'officiers, d'officiers mariniers et de quartiers-maîtres de la Royale, de sous-officiers de la Gendarmerie Nationale et de sapeurs-pompiers volontaires sans oublier le Conseil Municipal Jeunes de Lannilis.

Une collecte au profit du Bleuet de France a été organisée lors de cette journée, et conformément aux directives ministérielles, ces fonds seront destinés au soutien social des combattants, des veuves de guerre, des pupilles de la Nation, aux soldats blessés en opérations et aux victimes du terrorisme.

Le prochain rendez-vous est fixé au 8 mai 2024 à Tréglonou pour le 79^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



UNC de Landerneau

Ce 11 novembre à Landerneau, jour de commémoration de l'Armistice du 11-Novembre 1918, au cimetière de la Ville, cent ans après l'allumage de la toute première flamme du souvenir sur la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe, à Paris, les élus, des représentants d'associations patriotiques, des pompiers, des gendarmes, la Marine nationale et des citoyens landerneuens ont honoré ce symbole de respect à la mémoire de ceux tombés pour la France.

Après le ravivage de la flamme par le maire Patrick Leclerc, la députée Graziella Melchior, le maire Patrick Leclerc et le président de l'UNC Patrice L'Her ont procédé au dépôt de gerbes.

Puis Patrice L'Her a lu le message du président de l'UNC, Jean-Yves Thomin, président du Souvenir Français a lu l'évocation historique du 11 novembre suivi par l'allocution du maire.

À la fin de la cérémonie, le porte-drapeau de l'UNC, Pascal Piotrowski, ancien mécanicien de la Marine nationale et casque bleu d'aide humanitaire en Érythrée a reçu la croix du combattant des mains de la députée Graziella Melchior.



UNC de Lanildut

L'UNC de Lanildut a rendu hommage aux combattants de la Grande Guerre et à tous les combattants lors d'une cérémonie enrichie par la présence de Mme Nadège Havet, sénatrice, et de l'équipage de la Grande Hermine dont notre commune est la marraine depuis Août 2015. Le maire, Jean-Noël Briant, les membres du conseil municipal et du conseil municipal jeunes ont participé aux dépôts de petits drapeaux et de gerbes symbolisant notre respect envers tous ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre en paix.



105 années se sont écoulées depuis l'armistice. Ce 11 Novembre 1918 marquait la fin d'un conflit meurtrier « La Der des Der ». Nous constatons que le vœu exprimé par nos anciens, de vivre en paix, sestombe décidément un peu plus de jour en jour. Heureusement, la flamme de la Nation, portée par un enfant, est venue nous réchauffer et nous apporter l'espoir d'un monde plus apaisé, tel que souhaité par nos Poilus rentrés meurtris des champs de batailles.

Cette émanation de la flamme de la Nation, confiée par l'association "Aux Marins" a été déposée au pied du monument aux morts tout comme des drapeaux et deux gerbes symbolisant notre attachement à ce moment de mémoire en l'honneur de ceux qui sont morts pour la France.

Après ce moment empreint d'émotion, notre cortège sest arrêté au bas de notre cimetière pour honorer les combattants rentrés vivants du front. Ils sont morts, pour certains, longtemps après leur retour du front et sont enterrés autour de notre église.

Certaines de leurs tombes sont toujours là, d'autres ont disparues mais ils méritent que nous ayons pris quelques instants pour penser à eux, pour qu'ils ne rentrent pas dans l'oubli.



Notre cérémonie aurait été incomplète sans un arrêt et un moment de recueillement sur la tombe des soldats Britanniques qui reposent à Lanildut depuis 1917 et 1943. Noublions pas l'engagement des soldats alliés venus se battre sur notre territoire et qui reposent loin de leur terre natale.

Aux cours des différentes prises de parole faisant suite à la cérémonie, il a été rappelé notre attachement à faire perdurer le devoir de mémoire au travers des nouvelles générations.

Des manifestations se dérouleront en 2024 dont le point d'orgue aura lieu le 20 novembre 2024, date à laquelle nous honorerons la mémoire de Alexis Pervès, Lanildutien, parti à l'âge de 17 ans rejoindre les Forces Françaises Libres dès le 19 Juin 1940 et mort au combat le 24 Novembre 1944 à l'âge de 22 ans.



UNC de Landivisiau

Une assistance très nombreuse s'était réunie au monument Aux Morts de la ville de Landivisiau pour commémorer samedi 11 novembre, le 105^{ème} anniversaire de la signature l'armistice qui mis fin aux hostilités de la première guerre mondiale.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence Mme Laurence Claisse, Maire de Landivisiau, du Capitaine de Frégate Marlier, de la Base Aéronavale de Landivisiau, des Associations Patriotique dont Maurice Khadine, vétéran de la section UNC de Landivisiau.

Tour à tour, les élèves du lycée Saint esprit, du lycée du Léon et aussi du lycée Naval, ont égrenés un à un les noms des Landivisiens morts pour La France.

Après le ravivage de la flamme, Le Capitaine de Frégate Marlier à procédé à la remise de la médaille du combattant à Yvan Leroy et à Patrice Blondel, puis remise du diplôme et insigne de porte-drapeau 10 ans à Yvan Leroy, remise du diplôme et insigne de porte-drapeau 3 ans à Nicolas Tréguer par Alain Chagniot, Président de la section UNC de Landivisiau.

Madame Le Maire a ensuite remis aux lycéens leurs diplômes de reconnaissance pour leurs participations aux différentes cérémonies Patriotiques.

La cérémonie s'est achevée par la remise du nouveau drapeau de la section UNC de Landivisiau par Madame Le maire et le capitaine de Frégate Marlier au Président de l'UNC Alain Chagniot.



UNC de Ploudalmézeau Portsall

Ce fut une belle cérémonie du 11 novembre avec une centaine de personne, la présence remarquée de Ploudalméziens en uniforme, et le conseil Municipal des Enfants venu en nombre !

Après la cérémonie Yves Guena et Yvon Rozec se sont vu remettre le mérite de l'UNC bronze et Henri Drogou la Croix du Djebel bronze.

Félicitations à eux et merci pour leur fidélité remarquable au sein du conseil d'administration de l'UNC Ploudalmézeau Portsall.



UNC de Lannilis Tréglonou

Un 11 novembre bien suivi

Après un regroupement devant la mairie, les associations patriotiques, les élus et les enfants du CMJ se sont rendus à Kerbabu pour un dépôt de gerbe devant la stèle de la résistance. Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière où une élue du CMJ déposait la lanterne de la flamme de la Nation. Puis ce fut un défilé vers la place Leclerc où en présence de la population ont eu lieu la levée des couleurs et le dépôt de gerbe avant que ne retentisse la Marseillaise. Il est à noter que dans chaque lieu le dépôt de gerbe s'est effectué par un élu accompagné d'un enfant du CMJ.



La flamme du souvenir

Le 11 novembre 1923, la flamme du souvenir était allumée sous l'Arc du triomphe à Paris sur la tombe du soldat inconnu. Depuis, elle n'a cessé de briller. Mercredi 8 novembre, le président et deux représentants de l'association Aux marins de Plougonvelin sont venus remettre une lanterne avec la flamme de la Nation aux élus de la commission solidarité citoyenneté du conseil municipal jeunes en présence de membres du conseiller municipal adultes, du conseiller défense et du président de l'UNC Lannilis Tréglonou et de son adjoint. Cette remise qui devait avoir lieu à Plougonvelin avait été annulée en raison du mauvais temps. Une occasion d'échanger et de chanter la chanson du groupe Kids United « Sauver le monde » en lien avec le thème « Être un jeune citoyen aujourd'hui ». La lanterne devait être déposée au monument aux morts lors des cérémonies du 11 novembre.



UNC de Locmaria-Plouzané

Une centaine de personnes ont répondu présent pour cette cérémonie.

Par la suite, repas au restaurant où 32 personnes se sont retrouvées après la cérémonie.



UNC de Plouarzel Ploumoguier



Lors des cérémonies de déroulant aux pieds de nos quatre monuments aux morts de Trézien, Plouarzel, Lamber et Ploumoguier ont reçus dans le cadre des actions de revitalisation du lien entre la nation et les armées au nom du ministre des armées M Sébastien Lecornu , l'insigne correspondant défense nos deux élus. : Solène Héliès pour la commune de Ploumoguier. Et Patrice Reux pour la commune de Plouarzel.

A l'issue de ces cérémonies ont été décorés pour leur soutien et leur fidélité à l'association : le Mérite UNC or à Michel Gouzien et la Croix du Djébel argent à René Stéphan.

L'association a tenu également à remercier les élus sortants du CMJ qui ont participé assidûment aux différentes cérémonies en leur remettant un pin's et un diplôme (Thomas Leguet, Noan Deroo, Mathys Raer, Romane Le Gléau, Solène Tahon, Romane Loches)..



UNC de Pont-Aven Nizon

Les décorés de l'UNC de Pont-Aven Nizon (de gauche à droite) :

- Ernest Le Gall, insigne porte-drapeau plus de 20 ans ;
- Antonin Flécher, insigne de porte-drapeau de plus de 30 ans

UNC de Plouédern

À Plouédern, comme partout ailleurs en France, la cérémonie de commémoration du 105^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 s'est déroulée devant le monument aux morts en mémoire de tous les morts de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France.

Cérémonie empreinte de solennité et de recueillement en présence du maire Bernard Goalec, des élus locaux, des anciens combattants, des porte drapeaux, des représentants de la Marine, de l'Armée de l'air, des plouédernéens venus nombreux et des élèves des cours moyens de l'école Saint Edern.

Après le dépôt de gerbe par les élèves, la minute de silence et la Marseillaise chantée en chœur, le maire a donné lecture du message du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'Etat auprès

du ministre des armées chargée des anciens combattants et de

la mémoire qui souligne (extrait) : « Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français. Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure » puis Yvon Marzin, président de l'UNC locale, celui de l'Union Nationale des Combattants. Pour clore la cérémonie, les élèves ont lu le poème de Paul Éluard « Liberté » sous les applaudissements.

Après les remerciements d'usage, en particulier aux élèves, la journée s'est poursuivie autour d'un vin d'honneur servi à l'espace Stéredenn et du traditionnel repas au restaurant de Kériel.



UNC de Plougonvelin

La cérémonie du 11 novembre au monument aux morts était présidée par Monsieur Bertrand Audren, maire de la commune, accompagné des élus de la municipalité, du conseil municipal jeune, des habitants de la commune, et de la présence d'officiers de marine et officiers marinières de Brest. Après les allocutions, l'appel des morts, la dépose des fleurs, les trois drapeaux présents se sont inclinés pendant le temps de recueillement et d'hommage de la nation, suivi de l'hymne national chanté.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité a offert le pot traditionnel au centre culturel Keraudy. Au cours de ce moment de convivialité, Alain Cloarec, président de l'UNC Plougonvelin a remis le diplôme d'honneur et l'insigne de porte-drapeaux à Arwenn Cadiou, justifié par un engagement de plus de quatre ans envers le monde combattant. Il a ensuite remis le diplôme de reconnaissance « soldat de France » à Pierre Lucasse, pour son dévouement de plus de dix années à l'UNC, au cours desquelles il a rythmé les cérémonies patriotiques au son de son clairon.



Arwenn Cadiou, jeune porte drapeau, Pierre Lucasse, professeur de musique, Alain Cloarec, président de l'UNC Plougonvelin, et Bertrand Audren, maire de la commune.

UNC de Plouguin Tréouergat

L'UNC Plouguin Tréouergat avec leurs porte-drapeaux et les porte-drapeaux jeunes de la commune se sont réunis afin de commémorer le 105ème anniversaire de l'armistice de 1918. Étaient présents les maires des 2 communes et les élus des conseils municipaux, de nombreux concitoyens étaient également présents. Plusieurs militaires en activité ont honoré la cérémonie de leur présence.

Après la levée des couleurs devant le monument aux morts, les jeunes du CMJ ont lu un texte sur le déroulement de cette journée du 11 novembre 1918. Ce fût ensuite la lecture des textes officiels par le président de l'UNC Plouguin Tréouergat et par M. le maire de Plouguin.

Les jeunes du CMJ ont ensuite lu les noms des morts de la commune lors de ce conflit et déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Après un dernier mot de M. le maire de Plouguin sur l'importance du devoir de mémoire, la cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié offert par la municipalité.



UNC de Plouguerneau

Après une tempête, une petite fenêtre météo nous a permis de faire cette cérémonie dans de bonnes conditions en extérieure au Monument aux morts.



La croix du combattant et le Titre de reconnaissance de la Nation ont été remis à André Mer.

Des militaires de la Marine Nationale et de la Gendarmerie, les enfants des écoles et les jeunes sapeurs-pompiers étaient présents à cette cérémonie.



UNC de Plouider Goulven



L'anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre fut commémoré selon la tradition.

À 11 heures, devant le monument aux Morts, rassemblement des anciens combattants, des élus municipaux, des enfants de l'école Notre-Dame de la Sagesse accompagnés par Mme Sallèles, directrice, et les enseignants, d'où une assistance plus nombreuse.

Le Président de l'UNC, Roger Aballéa, a déclaré que « nous ne voulons rien oublier de l'agonie des soldats, dans la boue, sous l'orage d'acier, perdus dans les vapeurs toxiques. Nous ne voulons rien oublier de leur volonté, de leur détermination qui ont forgé la victoire, ni les leçons qu'ils nous ont léguées ; nous faisant tous dépositaires d'un héritage d'enseignement que nous avons à transmettre à la jeunesse : effort, travail, courage, discipline et surtout la fraternité qu'ils ont vécu. ».

Après avoir assisté au dépôt de gerbe par le Maire, René Paugam, et de fleurs par tous les élèves, écouter l'appel des morts fait par deux jeunes filles, une minute de silence était observée. Les enfants ont ensuite lu le magnifique poème d'Arthur Rimbaud, « Le dormeur du Val », et chanté la chanson du Père Debaisieux « Oui, j'ai rêvé ».

La lecture du message de Mme Mirallès, secrétaire d'état chargé des anciens combattants, a été ensuite assurée par la directrice assisté d'un élève.

Après une minute de recueillement, la Marseillaise était chantée par les enfants et les personnes présentes. Pour clore cette cérémonie, l'assistance fut invitée par le Maire au vin d'honneur à la salle du Conseil municipal au cours duquel la médaille du Mérite UNC argent a été remise à Mikaël Bodilis et Bertrand Loaëc. Un repas réunissait plus de 100 convives à la salle Ian Inizan à Plounévez-Lochrist.

UNC de Plougastel-Daoulas

Emma, porte-drapeau de l'UNC de Plougastel

Le 11 novembre 2019, à 15 ans, Emma Ernouf rejoignait officiellement les porte-drapeaux de l'Union nationale des combattants et recevait un béret, une cravate et un drapeau. Ce 11 novembre dernier en mairie, quatre ans plus tard, jour pour jour, la jeune femme a reçu l'insigne de porte-drapeau, pour trois ans d'ancienneté, des mains de Stéphane Michel, président local. Ce dernier espère qu'elle ouvrira la voie pour associer les plus jeunes aux actes commémoratifs, faire passer le message de l'Histoire et du devoir de mémoire.



Emma participe à toutes les commémorations depuis ses 15 ans et, le dimanche 26 novembre, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'association, en présence de Dominique Cap maire de Plougastel, de Marc Thyssen, président départemental, et de nombreux adhérents, Stéphane Michel lui a remis son diplôme d'honneur de porte-drapeau.

UNC de Saint-Divy

Le samedi 11 novembre 2023, c'est Saint Divy qui recevait ses voisins de La Forest-Landerneau et Saint-Thonan avec leurs drapeaux.

La cérémonie s'est tenue devant le monument aux morts avec la participation des enfants des écoles de Saint Divy.



Un hommage a été rendu aux morts pour la France à travers la levée des couleurs, la lecture des messages et le dépôt de gerbe.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi à la salle polyvalente après une remise de décorations internes : le Mérite UNC vermeil à Germain Porhel, le Mérite UNC argent à Laurent Biancotto et Alain Péron;

De gauche à droite : Mr le Maire, Michel Corre, Jean-Yves Guéguen, Germain Porhel, Alain Péron, Laurent Biancotto et Claude Bail (Président UNC La Forest-Landerneau)



UNC de Saint-Renan

Le 11 novembre chaque année, la ville avec pour maître de cérémonie André Abarnou, rend un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, des gerbes sont déposées aux stèles du Général Leclerc, du Général de Gaulle et au monument aux morts. Commémoration accompagnée en musique par l'Orchestre de la ville.

Les autorités civiles, les associations patriotiques, les anciens combattants, les représentants des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie, les membres du Conseil Municipal jeunes (CMJ), les écoliers, les Renanais sont venus nombreux rendre hommage aux Français qui ont donné leur vie pour la liberté.

Cette année une délégation d'une dizaine de marins en activité a participé à la cérémonie.



Au monument aux morts, des messages ont été lus par Bernard Lefort, président de l'UNC, et par Caroline Sollicec, présidente du Souvenir Français. Mr le Maire a donné lecture du message de Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux anciens combattants et à la Mémoire, qui rappelle que cela fait 100 ans que la flamme brille sous l'Arc de Triomphe.

Le nom des 73 Renanais et Renanaïses tombés entre 1914 et 1919, Gwenaël et Elouan Blaze de l'école de musique, ont ensuite interprété « La nuit je mens » de d'Alain Bashung, puis les membres du Conseil Municipal jeunes et le maire ont ravivé la flamme, pour que ne meure jamais le souvenir de ces millions d'hommes tombés au combat. Les membres du Conseil Municipal jeunes ont clôturé la cérémonie en chantant « Sauver le Monde » de Kids United.

Après les remerciements du Maire, chaque participant a pu féliciter les porte-drapeaux. Un moment de convivialité offert par la municipalité a clôturé cette matinée de commémoration.



Nos amis disparus

UNC de Guipavas : Jean Prigent, AFN, décédé le 13 novembre 2023

UNC de Guissény : Étienne Cabon, 92 ans, AFN, décédé le 31 octobre 2023

UNC de Plouarzel Ploumoguier : Francis Poulaouec, 86 ans, AFN ; Marcel Jézéquel, 85 ans, AFN ; Jean Tréguer, 94 ans, AFN, décédé le 7 novembre 2023

UNC de Ploudalmézeau Portsall : François Quéré, 98 ans, TOE, AFN ; Roger Kerbérènes, 78 ans, OPEX, décédé le 26 novembre 2023, Membre d'honneur de l'association

UNC de Plouguerneau : Jean Cozian, 85 ans, AFN, décédé le 1^{er} novembre 2023

UNC de Plozévet : Anna L'Helguen, 90 ans, décédée le 30 octobre 2023, veuve d'André, décédé le 4 octobre 2023

UNC de Saint-Divy : Augustin Congar, 82 ans, AFN, décédé le 21 octobre 2023



Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

Bon à savoir !

ONaCVG



Par décret en date du 15 novembre 2023, Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas est nommée, à compte du 24 novembre 2023, Directrice générale de l'Office national des combattants et des victimes de guerre, mettant fin ainsi aux fonctions de Mme Véronique Peaucelle-Delelis qui est appelée à d'autres fonctions.



Allocation de reconnaissance du combattant (ex Retraite du combattant)

Plusieurs adhérents prennent contact avec le siège concernant l'Allocation de reconnaissance du combattant. Certains ne reçoivent plus aucun versement, d'autres ont déménagé, d'autres encore ont changé d'établissement bancaire.



La Trésorerie d'Ille-et-Vilaine est le seul service qui peut vous permettre d'obtenir des informations ou effectuer toute démarche sur votre dossier :

Direction Régionale des Finances Publiques du département d'Ille-et-Vilaine (DRFiP)
Centre de gestion des Retraites
8 place du colombier
BP 72102
35021 Rennes Cedex 9
Téléphone : 09.70.82.33.35

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2023, un premier versement tombe désormais dans le mois de l'anniversaire du ressortissant et le second est versé six mois après (*voir La G@zette finistérienne de l'UNC n° 80 du mois d'octobre*).

Sources : <https://retraitesdeletat.gouv.fr/>

Remboursement des fauteuils roulants

À partir du 1^{er} janvier 2024, l'achat d'un fauteuil roulant manuel ou électrique devrait être remboursé à 100 % conjointement avec l'Assurance maladie et les complémentaires santé. Cette mesure marque donc la fin du reste-à-charge pour l'utilisateur.



Sources : <https://informations.handicap.fr/>

Chèques-vacances



La circulaire entrée en vigueur le 1^{er} octobre dernier stipule que sont désormais exclus dorénavant du dispositif des « Chèques-vacances » :

- a) les fonctionnaires civils et les militaires retraités régis par le code des pensions civiles et militaires de retraite de l'État ;
- b) les ouvriers de l'État retraités ;
- c) les agents non titulaires retraités de l'État ;
- d) les retraités de l'État qui bénéficient du versement par l'État (partiel ou total) d'une

retraite au titre des pensions d'États étrangers garanties."

Après avoir pris contact auprès de nos parlementaires finistériens, nous sommes au regret de vous annoncer que le Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique ne souhaite pas revenir sur sa décision, laissant « recentrer le bénéfice des chèques-vacances sur les actifs ».

Les agents retraités ayant ouvert un plan d'épargne chèque-vacances avant le 1^{er} octobre 2023, pourront cependant poursuivre leur épargne mensuelle pour la durée restant à courir. Les dernières attributions cesseront en octobre 2024.



Permis de conduire

Le permis de conduire rose, que nous connaissons tous et qui est entré en vigueur en 1922, ne sera plus valide à partir du mois de janvier 2033.

Depuis le 15.07.2015, le nouveau permis de conduire ne comporte plus de puce électronique, mais contient toutefois les informations du titulaire (nom, prénom, date de naissance, restrictions éventuelles comme le port des lunettes), la signature, une date de validité.

Le permis avec la catégorie A ou B est valide durant 15 ans. Son renouvellement est simple, sans examen médical ou de conduite.

Le permis C ou D est valable quant à lui 5 ans. Son renouvellement est soumis à une visite médicale d'aptitude lors du renouvellement.

Pour effectuer démarches, il faut se rendre sur le site de l'Agence Nationale des titres sécurisés (ANTS)
<https://ants.gouv.fr/>

Sources <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/> - <https://www.finistere.gouv.fr/Demarches/Circulation/>

Retraite mutualiste du combattant

Le titulaire de la carte du combattant et/ou du Titre de Reconnaissance de la Nation peut souscrire à une retraite mutualiste du combattant qui est un système de rente par capitalisation, bonifiée par l'État au titre du droit à réparation conformément à l'article L.222.2 du Code de la Mutualité.



Ses avantages sont les suivants :

- * Participation financière de l'État à la constitution de la retraite (majoration) ;
- * Versements plafonnés intégralement déductibles du revenu imposable ;
- * Revalorisation annuelle du montant de la retraite ;
- * Rente exonérée de l'impôt sur les revenus et des prélèvements sociaux (17, 20 % à ce jour).



**Le siège départemental sera fermé
pour les fêtes de fin d'année :**

**du vendredi 22 décembre 2022 (12h)
au mercredi 3 janvier 2024 (9h00)**



GRAND FROID, REDOUX OU INTEMPÉRIES INHABITUELLES

SOYEZ VIGILANTS AUX APPAREILS DE CHAUFFAGE

Maux de tête, nausées, vomissements, si ces symptômes apparaissent, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les secours au **112, 18 ou 15**



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS :



Avant l'hiver, **faites vérifier et entretenir les installations** de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié



Tous les jours, **aérez les pièces au moins dix minutes** et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air



Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion : **ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu**



Placez impérativement les groupes électrogènes à **l'extérieur des bâtiments**



N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non-destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



@Place_Beauvau



/ministere.interieur



@ministere_interieur

www.interieur.gouv.fr

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE



EN AUTOMNE, POUR BIEN ROULER

- ✓ **Vérifiez** l'état de vos pneus, feux et essuie-glaces avant chaque trajet 
- ✓ Dès la tombée de la nuit, rendez-vous **bien visibles** par les autres usagers 
- ✓ Par temps de pluie ou de brouillard, **allumez vos feux, ralentissez et augmentez les distances de sécurité** 



Le coin des réseaux



Sébastien Lecornu
@SebLecornu

11 novembre 1918. À 11h, l'Armistice était déclaré.

Autour de la Flamme du souvenir qui fête son centenaire, souvenons-nous et honorons ensemble les soldats morts pour la France.

Ils se sont battus pour notre liberté et nos valeurs.

N'oublions jamais.



8:55 AM · 11 nov. 2023 · 57,6 k vues



Légion étrangère
@LegionEtrangere

En ce 11 novembre, nous honorons ceux qui sont tombés et ceux qui se sont battus, français et étrangers, pour défendre la France 🇫🇷
#11Novembre #MoreMajorum



12:50 PM · 11 nov. 2023 · 51,7 k vues



Ordre de la Libération
23 h ·

Il y a 80 ans, à Londres, le Chant des Partisans voyait le jour. Coécrit par Joseph Kessel et son neveu Maurice Druon sur une musique d'Anna Marly, il allait peu à peu s'imposer en France comme l'hymne de « l'Armée des ombres ». Née le 30 octobre 1917 à Petrograd, Anna Marly, réfugiée avec sa famille en France en 1921, devient une artiste aux multiples talents qui s'engage dans la France libre en 1941. Cette guitare de fabrication sud-américaine était l'une de celles qu'elle utilisait lors de ses tournées. Elle a été restaurée en 2017 avec l'aide de l'association des amis du musée de l'Ordre de la Libération.

Don d'Anna Marly
Musée de l'Ordre de la Libération
N° d'inv. N2485



Marine nationale
20 h ·

Acteur célèbre disparu le 15 novembre 1976, Jean Gabin a marqué l'histoire du cinéma français... mais également celle de la Marine ! De son nom à l'état civil Jean-Alexis Moncorgé, il a d'abord été marin, au cours de son service militaire. Lorsqu'en 1939 sonnent les sirènes de Brest, annonçant la mobilisation générale, il rejoint une unité de fusiliers marins. Mais son engagement ne s'arrête pas là, et il fera partie, au cours de la Seconde Guerre Mondiale, des nombreux français à rejoindre les Forces navales françaises libres. Cols bleus vous fait découvrir cette page méconnue de l'histoire de Jean Gabin ! 🇫🇷

© Collection du Musée Jean Gabin



Marine nationale
@MarineNationale

Toulon, Lorient, Brest, Quimper, Fort-de-France... Nos marins ont rendu hommage aux soldats morts pour la France au cours de cérémonies. Ces cérémonies renforcent le lien entre les armées et la nation qui honorent ensemble la mémoire de nos héros d'hier et d'aujourd'hui.



Ministère des Armées 🇫🇷 et 3 autres personnes

9:02 PM · 14 nov. 2023 · 5 619 vues

À l'approche de la cérémonie du 11 novembre, Alain Espinasse, préfet du Finistère, a réuni le lundi 6 novembre, les représentants du monde combattant afin d'échanger sur les questions mémorielles et le devoir de commémoration dans le Finistère.



6:30 PM · 8 nov. 2023 · 1 598 vues

#Bataclan
#NoublionsJamais



11:52 AM · 13 nov. 2023 · 2 483 vues

Ma Patrie, Mon Drapeau



Bien loin de ma terre natale,
En me retrouvant sous les balles,
J'avais pour réchauffer mon cœur,
Notre emblème aux trois couleurs.

À dix-huit ans, téléphoniste,
Pas question de se camoufler.
Il fallait toujours être en piste,
Afin de se tenir reliés.

Entre artilleurs et fantassins,
Nous devons défendre "Verdun".
La Côte 304, le Mort-Homme
Que nuits et jours j'escaladais,
M'ont appris à devenir un homme
Sur cette terre martyrisée.



Alphonse Le Taro,
engagé volontaire à 18 ans, Médaille de Verdun,
Membre du C.A de l'UNC du Grand Brest et
Vice-président départemental "14-18",
décédé le 6 janvier 1998 à l'âge de 98 ans.

Union Nationale des Combattants du Finistère
8 rue du Rempart - 29200 Brest

☎ 02.98.05.60.21 — ✉ unc29@unc29.fr
<http://www.unc29.fr>

f <https://www.facebook.com/unc.finistere.9> t <https://twitter.com/unc29>

C unc.29



Horaires du Siège au public

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30
Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00

